Octobre 2007 N° 31 Périodique Trimestriel

Réalisation—édition : MATHELIN Catherine 6887 St Médard

Herbeumont Infos

http://www.herbeumont.be

07 octobre : La forêt d'Herbeumont aux couleurs de l'été indien

Foulouze

Gribomont

Herbeumont

Linglé

Martilly

Menugoutte

St Médard

Straimont

HERBEUMONT INFOS

www.herbeumont.be

EDITO

L'automne, synonyme de couleurs chatoyantes, des premières bourrasques et gelées blanches, est aussi le temps des récoltes, de la réalisation de provisions pour pouvoir passer l'hiver bien au chaud dans un univers douillet.

Je me suis mise à rêver d'une commune où chacun pourrait entrer dans la douce torpeur de l'hiver sans devoir penser constamment à l'augmentation du coût de l'énergie, au prix du chauffage, et à leurs répercussions sur la vie de tous les jours. Libéralisation ne rime pas toujours avec réduction !

En effet, si les températures baissent à l'approche de l'hiver, les prix des combustibles eux augmentent. Aujourd'hui maîtriser sa consommation d'énergie, c'est réaliser des économies importantes sur sa facture mais aussi réduire les émissions de gaz à effet de serre. Une grande partie des dépenses d'énergie d'un ménage proviennent du chauffage et de la production d'eau chaude. Pour ces raisons, notre défi futur est de taille : inventer de nouveaux comportements et investissements accessibles à tout un chacun lui permettant de vivre dans un confort minimum !

Sur ces quelques réflexions, au plaisir de vous retrouver au début d'une année nouvelle en vous souhaitant dores et déjà de joyeuses fêtes.

Catherine MATHELIN

Sommaire :

- Editorial
- Etat civil
- Informations et demandes administratives
- Nouveau conseiller communal
- Dates des battues en forêt communale
- Cartes d'identité électroniques et permanences
- Modifications relatives au permis de conduire de la catégorie G
- Grippe aviaire
- Paiement des droits d'usage
- Plaines de vacances de St-Médard : une réussite!
- Nouvelles des écoles
- Noces d'or et de diamant
- Autant savoir… collecte des déchets
- Patrimoine et culture
- Le Saglé
- Propreté publique
- Agenda des manifestations

1. ETAT CIVIL de janvier à septembre 2007

NAISSANCES

1. PIRLOT Lisa
   née à Libramont-Chevigny, le 16/01/2007
   fille de Eddy Christophe Laurent et de ARMSLAG Pascale Christine Andrée

2. PIRON Lucie Catherine Nathalie
   née à Libramont-Chevigny, le 17/01/2007
   fille de Christophe Didier Vincent Ghislaine et de MASSON Catherine Marie Noëlle

3. MOREAU Kony Françoise Emilie
   née à Libramont-Chevigny, le 13/03/2007
   fille de Antony Léon Albert et de DELHEZ Sophie Pierrette Gilberte

4. DAVID Lucas
   né à Libramont-Chevigny, le 15/03/2007
   fils de Gaëtan Constant Maurice et de ROUSSEAUX Alice Wivine

5. GILLET Noemie Julien Sandra
   née à Libramont-Chevigny, le 24/03/2007
   fille de Frédéric Roger Ghislain et de DEPRÉ Lindsey Marcelle Raymonde

6. FIFI Louan Vincent Célia
   né à Libramont-Chevigny, le 29/03/2007
   fils de DAUBREMÉ Daniel Pierre Charles Ghislain et de FIFI Florence Andrée Joëlle

7. BARTIAUX Lila Laura André
   née à Libramont-Chevigny, le 04/05/2007
   fille de Nicolas Albert Jean-Marie et de BODSON Mélissa Marie Viviane

8. JACQUES Clémence Marie Paula
   née à Libramont-Chevigny, le 11/06/2007
   fille de Albert François Guillaume Denis et de ANSAY Valérie Claude Catherine

9. COULON Muron
   née à Libramont-Chevigny, le 19/07/2007
   fille de Romain Thimothée et de ZYCH Cathy Claudine

10. MULLER Jordane Thérèse
    née à Libramont-Chevigny, le 02/08/2007
    fille de Emanuel Jules Jocelyne et de DEFOSSÉ Stéphanie Aurore

MARIAGES

1. ROSSION Jean Victor Ghislain et PIRLOT Marina
   mariés à Herbeumont, le 03/03/2007

2. GISCHER Michaël et CHIQUIN CHAVEZ Narda Maritza
   mariés à Herbeumont, le 10/03/2007

3. TCHAKOUNTÉ NJIKÉ Cyriaque et ALLARD Marie-Antoinette Esther Ghislaine
   mariés à Herbeumont, le 14/04/2007

4. DE SMET Frederic François Henri Leopold Raymond et VERPAELE Christine Lina Françoise
   mariés à Herbeumont, le 12/05/2007

5. FRÈRE Benoît Gaston Claude et JIMÉNEZ GARCIA Violeta
   mariés à Herbeumont, le 25/08/2007

6. JACQUES Samuel Georgy Roland Michel et DEFOOZ Emilie Raymonde Corinne Ernest
   mariés à Herbeumont, le 01/09/2007

7. PRIGNON Fabrice Guillaume Jacques et PEMMERS Anne-Sophie Micheline
   mariés à Herbeumont, le 01/09/2007

DECES

1. LENOBLE René Maxime Joseph décédé à Herbeumont, le 09/01/2007

2. DESCAMPS Yves Albéric décédé à Libramont-Chevigny, le 25/01/2007

3. CLAUSE Suzanne Marie Joseph Eugénie décédée à Herbeumont, le 15/02/2007

4. THIRY Ernest Albert décédé à Yvoir, le 16/04/2007

5. FORGET Marie Louise Céline décédée à Herbeumont, le 05/05/2007

6. LEBOUTTE Paula Jeanne Marie Edmonde décédée à Neufchâteau le 06/05/2007

7. SOLOT Luc Léon Marie décédé à Herbeumont, le 03/06/2007

8. CLÉMENT Marcelle Marie Jeanne décédée à Herbeumont, le 05/06/2007

9. OLISLAEGERS Léopoldine Victorine Mélanie décédée à Libramont-Chevigny, le 14/06/2007

10. BOULANGER Palmyre décédée à Herbeumont, le 05/07/2007

11. LOUIS Anne-Marie Louise Jeanne décédée à Habay, le 08/07/2007

12. TINANT Lucien Georges décédé à Libramont-Chevigny, le 11/07/2007

13. FORLIVESI Mario Africo décédé à Herbeumont, le 05/09/2007

Anne PEREMANS

2. Informations et demandes administratives

2.1 Nouveau conseiller communal

Jean DENIS d'Herbeumont a prêté serment en tant que conseiller communal le 29 août 2007 suite à la démission de Jean DEBROUX. Bienvenue à lui !

2.2 Dates des battues en forêt communale

	novembre	*décembre*
1. Chasse ELVINGER	*16 et 17*	*14, 15 et 26*
2. Chasse St-Médard	*23*	*14*
3. Chasse de WANCHIE	*24*	*08*
4. Chasse TANTONNELLE	*10*	*01*
6. Chasse MONJOIE	*15*	*20*
7. Chasse BREVERY	*11 et 24*	*01, 15 et 29*
8. Chasse NOEL-GILLET	*09 et 30*	*14*
9. Chasse ROMMENS	*11 et 25*	*09*
10. Forêt Domaniale		
M. DE DRYVER	*10, 11*	*08, 09*
M. ELVINGER	*16, 17*	*26*
M. ROMMENS	*11, 25*	*09*
11. Chasse du FRETY	*28*	*/*
12. Chasse MAUZEN (Waillimont - Menugoutte)	*10 et 25*	*08, 15,16 22 et 23*
Chasse MARTIN (WAILLIMONT + ROSSART)	*08*	*13 et 27 (facultatif)*

Les exploitations et vidanges sont interdites les jours de battues.

2.3 Cartes d'identité électroniques et permanences

Une permanence est organisée à l'administration communale (service population) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois de 9 h. à 12 h. Cette permanence est uniquement réservée aux personnes dans l'impossibilité de se présenter au bureau les autres jours de la semaine.
Cette permanence étant assurée par une seule employée à partir du mois de novembre, il est demandé aux personnes désirant se présenter à celle-ci pour accomplir les formalités relatives à leur carte d'identité électronique de contacter préalablement la commune par téléphone au 061/21.03.30, ceci en vue de faciliter l'organisation du travail.

Désormais, une autre permanence uniquement réservée aux cartes d'identité électroniques sera organisée tous les mercredis de 13 h. 30 à 16 h. 30
pendant les mois de novembre et décembre.

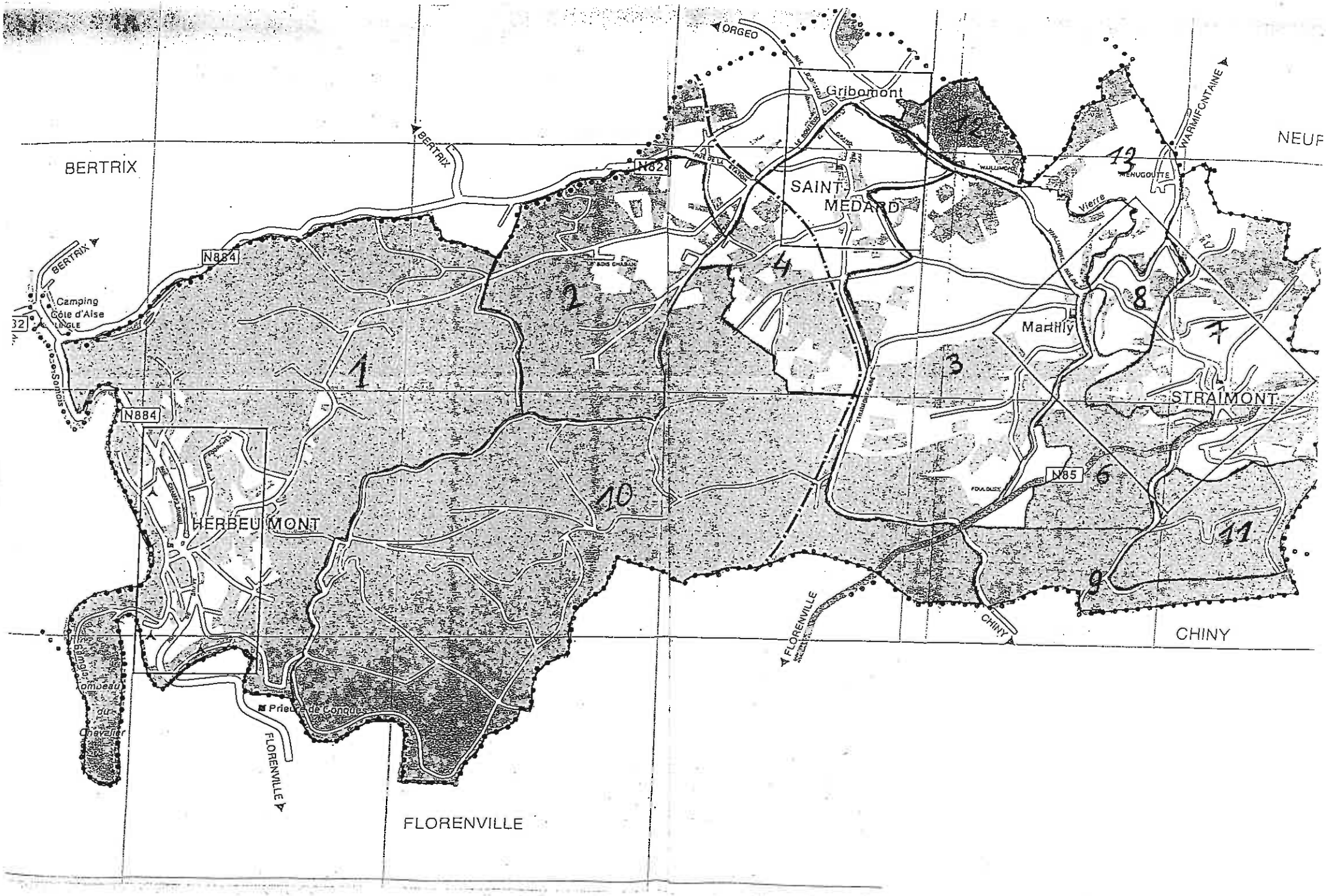

BERTRIX
ORGEO
Gribomont
SAINT-MEDARD
N824
N884
N85
Camping Côte d'Aise
LINGLE
Somois
HERBEU MONT
Prieuré de Conques
Tombeau du Chevalier
FLORENVILLE
CHINY
STRAIMONT
Martilly
Vierre
WARMIFONTAINE
MENUGOUTTE
1
2
3
4
6
7
8
9
10
11
12
13

2.4 Modifications relatives au permis de conduire de la catégorie G (tracteur)

Arrêté royal du 24.08.2007 paru au Moniteur Belge du 31.08.2007 et entré en vigueur le 01.09.2007

A. Apprentissage de la conduite de véhicules de la catégorie G

1) Modalités de l'apprentissage

- La procédure prévue pour l'apprentissage de la conduite des véhicules de la catégorie G est modifiée : l'obligation de suivre un apprentissage dans une école de conduite agréée ou une école d'agriculture ou un centre de formation agricole est supprimée.
  Le candidat pourra dès lors se présenter à l'examen pratique sans avoir suivi des cours dans une de ces institutions.

- Le candidat qui suit une formation dans une école de conduite agréée, une école d'agriculture ou un centre de formation agricole et qui est accompagné d'un instructeur de cette école ou centre bénéficie d'une dispense de permis de conduire pour circuler sur la voie publique en préparation à l'examen pratique et pour se rendre à l'examen pratique.

- Les autres candidats ne bénéficient d'une dispense de permis de conduire que pendant l'examen pratique. Par conséquent : ils ne pourront s'exercer que sur terrain privé ; - lorsqu'ils se rendent au centre d'examen pour subir l'examen pratique et en reviennent, le véhicule doit être conduit par une personne habilitée à conduire un véhicule de la catégorie G.

2) Conditions d'accès à l'examen pratique de tout candidat au permis de conduire de la catégorie G

- Documents à présenter lors de l'examen pratique
  Les documents suivants doivent être présentés :
  - document d'identité du candidat ;
  - demande de permis de conduire avec mention de la réussite de l'examen théorique de la catégorie G (les attestations figurant au verso doivent être signées) ou certificat pour la conduite d'un tracteur agricole ;
  - les documents originaux du véhicule (certificat contrôle technique, certificat d'immatriculation, certificat d'assurances du véhicule tracteur, fiche technique ou rapport d'identification).

- Véhicule d'examen

  Le candidat se présente avec un véhicule répondant aux conditions requises par l'article 38 § 12 bis de l'arrêté royal du 23 mars 1998.
  Le véhicule doit être muni d'un « L » (identique à celui prévu pour les véhicules de la catégorie B) ou d'un panonceau « écolage » ou « auto école ».
  Le véhicule qui n'est pas en ordre est refusé à l'examen pratique.

- En cas d'échec à l'examen pratique, le candidat ne doit pas suivre de cours pratiques dans une école de conduite agréée ou une école d'agriculture ou un

Paiement des droits d'usage

Il est demandé aux personnes qui ont changé leur numéro de compte depuis l'année dernière de faire parvenir celui-ci à l'aide du talon ci-dessous à l'adresse suivante : Administration communale d'Herbeumont – A l'attention de Melle N. LESIRE – Rue Lauvaux, 27 – 6887 Herbeumont, **POUR LE 30 NOVEMBRE 2007 AU PLUS TARD.**

Pour rappel : les personnes concernées pour les droits d'usage 2006 sont :

- les personnes domiciliées dans notre commune en 2004 ou avant cette date et toujours inscrites jusqu'en 2006 au moins.

Ne sont donc pas concernées :

- les personnes domiciliées à partir du 1er janvier 2005;
- les seconds résidents.

AUCUN NUMÉRO NE SERA PRIS PAR TÉLÉPHONE

Le Receveur,

Dominique PIERRET

✂ ----------

Je soussigné(e) ……..,

domicilié(e) rue ……

n° ……, à …… prie

l'Administration communale d'Herbeumont de bien vouloir verser mon droit d'usage

2006 sur mon compte bancaire numéro ……

ouvert à mon nom auprès de la banque ……

Signature

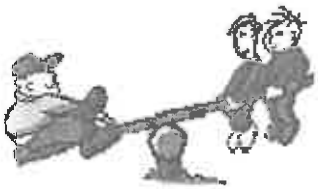

3.Plaines de vacances de Saint-Médard : une réussite !

Pour la 3ème année consécutive, des plaines de vacances étaient organisées en juillet à Saint-Médard.

Nous y avons accueilli 57 enfants participants à une ou aux deux semaines d'activités.

Malgré une météo peu encourageante, de nombreuses activités ont mis du soleil dans le cœur des enfants durant ces 10 jours.
Au programme : Jeux d'eau, chasse au trésor, jeux olympiques, loup-garou, bricolages en tous genres, préparation d'un gâteau d'anniversaire, histoires au coin doux, psychomotricité et excursion au parc du « Mont-Mosan » à Huy et au parc Reine Fabiola à Namur.

Des petits bouts de 2ans et demi aux grands de 12 ans, tous se sont amusés grâce aux animateurs motivés qu'étaient Amélie, Charlotte, Elodie, Emilie, Pauline, Benjamin et Rudy.

A tous, enfants et animateurs et coordinatrice de l'accueil, un grand MERCI et à l'année prochaine !!!

Sabrina LECLERCQ – Catherine MATHELIN

4. Nouvelles des écoles

Félicitations à Monsieur Sébastien BOVIR, enseignant dans la classe unique de Martilly, aux élèves et à tous ceux qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce livret retraçant l'histoire du village de Martilly et de son patrimoine (publié grâce à l'intervention du projet « Leader + »).

Petit chef d'œuvre, s'il n'a pas comme l'écrivent les auteurs, la prétention d'être parfait et exhaustif, « il a le mérite d'éveiller la curiosité des enfants sur le lieu où ils habitent ou dans lequel ils vont à l'école. Ils sont aujourd'hui conscients que leur village a lui aussi une histoire.»

Fabuleux projet pédagogique, le résultat est à la hauteur du travail produit ! Grâce à eux, ce sont plusieurs récits et années de vie qui ont trouvé place dans un recueil écrit qui pourra être transmis de génération en génération.

Pour tous ceux qui désirent se le procurer, il est en vente au prix de 10€ à l'école de Martilly.

4.1 Ne jetez plus vos vieux livres pour enfants !

L'implantation de Saint-Médard souhaite développer deux projets et nous avons besoin de votre aide :

1. Création d'une bibliothèque au niveau du primaire

   Si vous possédez des livres pour enfants de 3 à 15 ans et que vous ne savez pas quoi en faire, apportez – les à l'école de Saint-Médard ! Ils trouveront une deuxième vie.

2. Création d'un coin déguisement au niveau du maternel

   Si vous possédez des déguisements pour enfant de 3 à 6 ans et que vous ne savez pas quoi en faire, contactez Madame Marie-Paule et/ou Madame Marianne !

5. Noces d'or et de diamant

Noces de diamant : Monsieur et Madame BELLENS de SAINT-MEDARD

Noces de diamant : Monsieur et Madame CEUPPENS d'HERBEUMONT

Noces de diamant : Monsieur et Madame GUILLAUME d'HERBEUMONT

Noces de diamant : Monsieur et Madame TINANT de SAINT-MEDARD

Noces d'or : Monsieur et Madame Jacques d'HERBEUMONT

Une nouvelle fois toutes nos félicitations à vous !

6. Autant savoir .... Collecte des déchets

6.1 Les encombrants

Quelques fois par an, les encombrants sont collectés devant chez vous. C'est un service que la commune offre pour que vous puissiez vous débarrasser de gros objets.

Ce n'est pas une collecte pour jeter à moindre coût les déchets. Mais de plus en plus, les encombrants sont « encombrés » d'objets indésirables.

Par définition, un encombrant est un déchet non recyclable et trop volumineux pour entrer dans un sac poubelle ou un duo-bac.

Exemples : matelas, bulatum, tapis, miroirs, mobilier en plastique,...

C'est fou ce qu'on y trouve comme déchets non autorisés :

- des caisses pleines de papiers/cartons et bocaux en verre,
- des caisses et sacs remplis de déchets ménagers (petits pots de yaourt lavés, souliers,...),
- des sacs poubelles gris pleins à craquer de déchets en tout genre,

Alors que d'autres services existent, comme le parc à conteneurs, les bulles à verre ainsi que les collectes en porte-à-porte des déchets ménagers et de papiers/cartons.

ATTENTION

Comme des solutions existent, lors de la prochaine collecte des encombrants, les déchets ménagers ou autres déchets valorisables (papiers/cartons, verre) seront laissés sur place.

Autant le savoir...

6.2 Les déchets électriques et électroniques.

- les frigos et congélateurs,
- les grands électros blancs (machines à laver, cuisinières, lave-vaisselle,...),
- les écrans de télévision et d'ordinateurs,
- les autres petits appareils électroménagers (mixer, fer à repasser, rasoir,...)

Pour être recyclés, ils doivent être triés.

Une obligation de reprise impose aux gestionnaires de déchets de les collecter pour les envoyer vers une filière de recyclage adaptée.

Fini donc de les déposer à la collecte des encombrants ; vous éviterez ainsi leur mise en centre d'enfouissement technique.

Ils ne seront plus repris lors des collectes de déchets ménagers et d'encombrants.

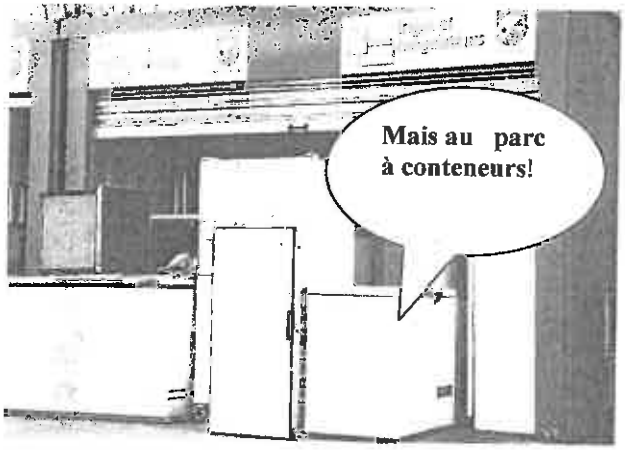

Après leur passage au parc à conteneurs, les déchets électriques et électroniques sont transférés dans un centre de démantèlement où ils sont désossés et leurs composants (cuivre, verre, plastique, ferraille…) recyclés ou valorisés.

Pensez-y !
Si vos appareils fonctionnent encore, pourquoi ne pas les donner à un organisme qui en fera bénéficier des personnes moins favorisées (CPAS, Croix-Rouge, Petits Riens,…)

Déposez-les dans l'abri « Recupel » de votre parc à conteneurs.

Vous pouvez également les remettre à votre revendeur lors de l'achat d'un nouvel appareil similaire.

Pascal MICHA (Eco-conseiller IDELUX)

7. Patrimoine et culture

6.1 Retour aux sources et magie.

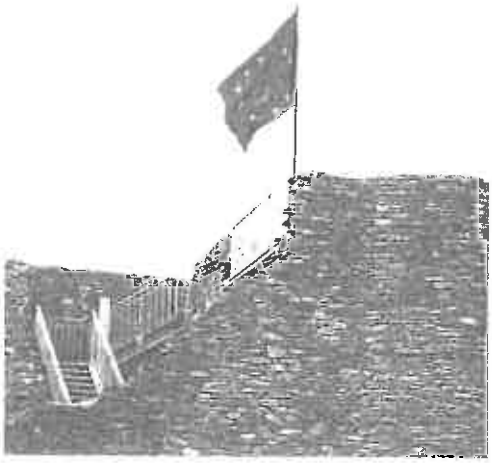

Pâtes, riz, moines,...Patrie, moines étrange...
Vous avez lu étrange.
Etrange.... comme ces ruines mystérieuses qui dominent le village.

Les 8 et 9 septembre derniers furent un fervent retour aux origines d' Herbeumont à l' occasion des journées du PATRIMOINE.

Consacré cette année aux édifices militaires, le thème nous était, en effet, particulièrement propice.
Le château, du haut de ses 739 ans, se tenait prêt, pimpant et fier, superbement nettoyé.

Sous le miroitement du soleil, invité d' honneur, contrastes, reflets, charme et poésie enflammèrent les vieilles pierres durant 48 heures.
C' est dans cette atmosphère enchantée que "les Amis du Château " ont pu guider plus de 220 visiteurs dans les arcanes des murailles et les dédales de l' Histoire.

Des visites conviviales à souhait, des promesses de "revenir", revenir sans se lasser,
à la découverte de ce haut lieu du passé qui domine encore la superbe vallée,
où se croisent à la fois le réel et l' imaginaire, où se côtoient l' originel et l' avenir.

Etrange comme une croisière d' aujourd'hui sur une arche hors du temps.
Etrange comme ces vieilles pierres qui parlent au présent,
c' est là, toute la MAGIE qui parfume nos journées du PATRIMOINE.

Amicalement,

Les Amis du Château

Un grand merci à tous les participants.
Nous remercions particulièrement la Commune et la Sas pour la qualité du nettoyage du site.
(Sas : sites archéologiques de la Semois)

7.2 Commémoration de la journée du 19 août 1944 à Saint-Médard

Le 19 août 1944, plusieurs jeunes hommes de Saint-Médard et Gribomont allaient subir la folie meurtrière engendrée par la guerre 40 - 45.

Cet anniversaire a été placé à la fois sur l'axe du souvenir, de la mémoire, du recueillement et de la reconnaissance des souffrances subies par nos otages et leurs familles mais aussi sous l'axe de l'avenir.

En effet, le temps passant, beaucoup d'entre nous , jeunes et moins jeunes, n'ont heureusement connu que la paix et connaissent peu les faits qui se sont passés ici dans leur village.

C'est pourquoi, il nous a semblé important de rappeler ces faits qui se sont produits ce 19 août 1944. Merci à Monsieur José Collard d'avoir accepté de nous en faire le récit.

« Fin d'après-midi d'un samedi bien chaud où le soleil avait régné toute la journée. C'était le 19 août 1944. On venait de vivre le débarquement en Normandie. On avait l'espoir au fond du cœur. Enfin, la guerre allait finir.
La moisson était bonne. On rentrait les pailles. Le village était calme, comme aujourd'hui ...mais sans toutes ces voitures.

Je suis derrière la maison. Et puis vers 18 heures, j'entends les crépitements de mitraillettes, ça vient de Gribomont. Un homme court à travers champs. On tire sur lui. Il passe la rivière et s'enfuit vers le bois de sapin de Wiaumont. Il y entre, encore une salve de mitraillettes, puis silence. L'homme, c'était Joseph Evrard de chez « Cajan ». Les Allemands étaient à ses trousses, mais pourquoi ?

Entre Orgéo et Gribomont un peu avant le pont de chemin de fer, la route, alors était encaissée. Une haie poussait sur le talus. Derrière, deux jeunes à l'affût pour abattre deux allemands qui passaient par là.
Un allemand est blessé, l'autre indemne arme son fusil et tire, tuant un des deux jeunes. Puis il prévient les allemands de Bertrix. Là, il y a malheureusement des jeunes SS qui n'attendent que le prétexte pour exercer leur haine. Le prétexte, ils l'ont. Cela justifie leur action et leur rapidité à sévir.

Ils ont manqué le 1er homme. Ils s'engagent sur la route de Waillimont par la Faloise. Certains continuent sur la route, d'autres aperçoivent des gens travaillant dans la campagne. Ils les rejoignent. C'est ainsi qu'ils arrêtent dans les champs, Omer et Léon Cousin qui allaient rentrer chez eux par derrière. Plus loin, c'est Théo et André Thiry qu'ils capturent ainsi que leur cousin Henri Hardy de Martilly venu leur donner un coup de main. Cela se passait à la Charnière.

Les autres allemands avancent par la route. Ils sont à vélo. Au carrefour de la « cornée Lauvau», près de chez Albert Arnould, ils aperçoivent Edmond Gaussin qui habitait la maison du coin. Il sortait de la grange où il venait de décharger du seigle. Il avait chaud et reprenait un peu de souffle. Les allemands sautent sur lui et l'emmène avec eux.

Ce quartier a vu d'autres arrestations. Celle d'André Noël qui allait rechercher la nouvelle faucheuse lieuse restée sur le champ. Les allemands le capturent.
Dans ce coin il y eut d'autres prises d'otages : les deux plus jeunes du lot, Milo Verdun de la forge et André Tinant de Bertrix en vacances chez sa grand-mère. Ces deux otages auront la chance par la suite d'être libérés par l'ennemi à la prison d'Arlon. André est encore ici aujourd'hui. Il m'a appris beaucoup sur ces jours d'internement.
Plus loin, c'est Alexis Joseph Tinant, le coordonnier, ramassé pratiquement devant chez lui. Il ne connaîtra pas son fils né un peu plus tard.
André Naviaux habitant la route de Waillimont, chez Saïd Maadsi aujourd'hui, fût ramassé lui aussi alors qu'il essayait de se cacher. Il parvint à s'échapper alors qu'ils sont tous entassés dans la salle du café de Fernand Saudmond , actuellement la maison de Denise Borzée.
Vous voyez, sur la route de Martilly, il y eu 5 prises.

Pour Saint-Médard, il y eu encore Marcel Manant qui avait 20 ans. Il se cachait et fut ramassé à l'entrée des Pellières.

Vient, hélas, après, Gribomont.
Louis Joseph Tinant, le boulanger qui habitait alors les établissements Pauporté fut cueilli sur le pas de la porte.
Plus bas, là où habite actuellement Edmond Arnould, se dressait l'ancienne petite ferme des parents Mathelin. Un jeune ménage de Bertrix habitant près du chemin de fer et de l'usine, par précaution avait choisi de trouver un logis à Saint-Médard pour échapper aux bombardements possibles. Le jeune papa sortait pour rentrer son vélo. Sa petite fille ne le connaîtra jamais.
Sur la route d'Orgéo, Alphonse Lambinet revenait à vélo de son travail. Il n'arrivera jamais chez lui.
Deux hommes encore sont emmenés. Ils arrivent pour porter secours. C'était Louis Paul Tinant et Albert Piron. Albert était garde forestier, il logeait à Saint-Médard.

Voilà, le ramassage des otages.
Ils seront, à pied, emmenés à Bertrix puis de là à Arlon.
C'est à Arlon qu'ils partiront avec d'autres vers Neuengame pour, hélas, ne jamais revenir. »

José Collard - 19 août 2007

Le récit de Monsieur Collard a une très grande importance pour toutes les familles présentes à cette commémoration mais aussi pour tout un chacun. La guerre c'est un très long pénible cortége de souffrances, de misères, de privations, de faim, de peurs, d'angoisses. Ce sont les cœurs qui pleurent, les libertés qu'on emprisonne. Tous ces hommes sans défense ont été arrachés à leur famille sans aucune raison et ont été maltraités jusqu'à la mort.

Se souvenir, c'est important pour l'avenir, oublier le passé c'est accepter son retour disait CHURCHILL ! L'objectif n'est pas de vivre

dans un sentiment de haine mais savoir d'où l'on vient permet de savoir où l'on ne veut pas aller.

Nous ne sommes pas à l'abri du même danger puisque dans beaucoup de pays - y compris dans le nôtre, l'actualité en témoigne, on constate une montée en puissance de l'individualisme, du chacun pour soi, du peu de cas du bien collectif et de la solidarité, mais aussi une reconnaissance de doctrine inspirée du fascisme avec ce qui l'accompagne : violence, racisme, intolérance…

Ouvrez votre télévision, écoutez la radio, pointez les guerres sur la planète, celles dont on parle et celles que l'on montre. Et puis, il y a les autres ignorées.
Hitler avait annoncé une guerre éclair. Elle a duré 5 ans.
Un autre, il n'y a pas si longtemps avait aussi annoncé une guerre « éclair », une guerre propre allant jusqu'à offrir la guerre spectacle puisque télévisée. Elle n'est toujours pas terminée…

Il est important de préserver notre démocratie, faites de droits et de devoirs. Pour ce faire, nous adultes, avons un devoir d'information et de communication envers les jeunes sur ce qu'est une démocratie, avec ses espoirs, ses contraintes et ses limites, sur ce que c'est d'y vivre, sur la nécessité de la préserver afin de plus jamais connaître ce qui s'est passé ici ce 19 août 1944.

Merci aux membres des Associations patriotiques, de la Fabrique d'Eglise, aux familles et aux habitants et enfants présents pour perpétuer l'importance de la démocratie.

Mathelin Catherine

7.3 Espace dédié au citoyen

Rêverie

Anouchka la bonté, toi ma mère, ma sœur,
Ma femme, ma maîtresse, oui, tu donnes ton cœur
Au clochard éprouvé qui cherche protection.
Le jour où tout va mal, toi mon seul horizon,

Tu es là m'accueillant, et tu donnes le pain
Absent depuis trois jours de mon âme en famine.
Quand mon cœur déprimé ne pense plus que ruine,
Tu es là, souriante, et tu me tends la main.

Anouchka, mon amie, oui un matin d'hiver
Nous partirons heureux au port de Vancouver
Au diable le passé, au fossé nos racines,
Le soleil charmera ce qui n'était que bruines.

Anouchka la tendresse, oui nous nous en irons
Comme deux amants fous pressés de vivre ensemble
Là-bas, très loin, au Nord…Une douce chanson
Rythmera notre amour, sous le ciel de décembre.

Texte écrit par Monsieur R.WILVERS
Rue du Terme à Herbeumont

Information :

Attention : la vente de bois aux particuliers se déroulera le samedi 8 décembre à la salle du RIVOLI à Saint-Médard à partir de 10 h00

Le Saglé

Herbeumont, le 24 octobre 2007

Madame, Monsieur,

Vous avez appris la fin de la parution du "Saglé" dans son avant-dernier numéro et notre intention de rassembler dans un livre les articles les plus intéressants qui y ont été publiés pendant ses 20 années d'existence.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que ce projet est devenu une réalité, que ce livre s'intitule " HERBEUMONT son Histoire ses histoires ses Saglés" et que le contenu de ses 330 pages va au-delà du projet initial en abordant de nouveaux sujets, comme par exemple, dans la partie Histoire, une étude de notre ami Jean Domont visant à déterminer l'époque de l'implantation des premiers humains sur le territoire d'Herbeumont.

J'ajoute que tout a été fait pour le rendre attractif : sa couverture, imprimée en quadrichromie, a été conçue par Myriam Voz, notre talentueuse concitoyenne, son format est de 160 x 250 mm (format à la française) et le texte est agrémenté de 80 photos ou autres illustrations.

Ce livre sera vendu à 20 €, à partir du 1er novembre prochain, à la librairie Merlot, à Herbeumont, et chez les membres suivants de l'ASBL "Les Retrouvailles herbeumontoises":

- Julien GENGOUX, rue du Château , 2
- Jean GUILLAUME, rue de la Roche, 6
- Jean-Marie LAMOTTE, rue du Vivy, 6

Il peut être envoyé par la poste moyennant un versement préalable de 24 € (20 € + 4 € de frais d'envoi) au compte 000-0467992-64 de l'ASBL précitée. Pour la France, ce montant est fixé à 28,50€ (20 € + 8,50 de frais d'envoi).

A toutes fins utiles, je signale que cette ASBL sera l'unique bénéficiaire des recettes provenant de la vente du livre dont il est question ci-dessus et que, aux termes de l'article 23 de ses statuts, en cas de dissolution, " *les membres de l'association n'ont aucun droit sur le patrimoine de celle-ci* ".

Bien cordialement,

Julien GENGOUX
Président de l'ASBL "Les Retrouvailles herbeumontoises"

8. Propreté publique

Bonjour à vous toutes et tous,

Récemment notre commune, s'est équipée d'une brosse mécanique pour faciliter l'entretien de nos villages. Pour pouvoir gagner du temps et aussi, je l'espère à long terme, ne plus utiliser des produits désherbants (bio). Nous sollicitons votre participation pour faciliter le passage du tracteur et de la brosse.

Pour cela, nous ne devons pas oublier le règlement de police Semois et Lesse, où nous pouvons lire :

Titre 2 De la sûreté et de la commodité de passage sur la voie publique
Chapitre V De l'émondage des plantations se trouvant sur les propriétés, en bordure de voirie

Article 24

Sans préjudice du prescrit du règlement provincial sur la voirie vicinale qui impose l'élagage des arbres et des haies de manière à ne pas empiéter sur la voie publique et des prescriptions particulières des lotissements, tout occupant d'une propriété est tenu de veiller à ce que les plantations sur celle-ci soient émondées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5 mètres au-dessus du sol ;
- ne fasse saillie sur l'accotement ou le trottoir, à moins de 2,5 mètres au-dessus du sol ;
- ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière quelle que soit la hauteur ;
- ne nuisse à la visibilité nécessaire pour la circulation routière, spécialement aux croisements et jonctions de voirie.

(Attention par temps de pluie ou de neige les branches sont beaucoup plus lourdes et pendent plus bas sur la chaussée).

Il est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'administration communale en vue d'assurer l'amélioration de la sûreté ou de la commodité de passage dans les rues et autres voies publiques.

Article 25 :

L'Administration communale se réserve le droit de pallier la carence des contrevenants, soit en faisant débarrasser la voie publique, soit en prenant toutes les mesures adéquates de signalisation ou autres, relativement à la sûreté ou à la commodité du passage, aux frais des contrevenants.

Titre 3 De la propreté de la voie publique
Chapitre V Du nettoyage de la voie publique

Article 53 :

Dans la partie agglomérée de la commune, tout riverain, propriétaire, locataire, usufruitier, est tenu de procéder ou de faire procéder au nettoyage, balayage, enlèvement des mauvaises herbes, etc… des trottoirs devant les propriétés ou immeubles, bâtis ou non, aussi souvent que le maintien de ceux-ci en état de propreté le requiert.

En dehors de l'agglomération, ces même dispositions s'appliquent à la partie de voirie se trouvant immédiatement en face des immeubles bâtis et de leurs dépendances.

Par partie agglomérée de la commune, on comprend les voiries se trouvant entre les signaux F1 et F3.

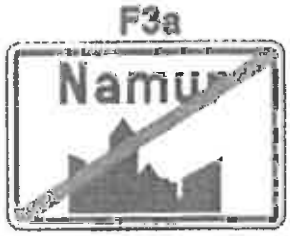

Article 54 :

En cas d'usage d'une lance d'arrosage ou d'un dispositif pour l'arrosage ou le nettoyage, le jet doit être atténué ou dirigé de façon à ne pas endommager la voirie ou le mobilier urbain. Il ne pourra pas non plus être dirigé vers des personnes, des animaux ou des biens immobiliers, sauf le titulaire d'un droit réel sur ceux-ci.

Article 55 :

Tout dépôt sur la voie publique, de matières ou de matériaux de nature à compromettre la sécurité de la circulation doit être enlevé immédiatement. De même, quiconque a, de quelque façon que ce soit, souillé ou laissé souiller la voie publique, est tenu de veiller à ce que celle-ci, sans délai, remise en état de propreté.

L'objectif est qu'il fasse bon vivre sur notre commune : nous voulons qu'elle soit propre, sûre et tranquille.

En vous remerciant de votre compréhension.

L'échevine des Travaux et de l'environnement,
WERNER Eliane.

---

9. Agenda des manifestations

9.1 L' « Amicale Herbeumontoise des pensionnés » vous invite TOUS
à son repas d'automne qui aura lieu
le samedi 10 novembre 2007 à midi, à la « Maison de village le Vivy »
Menu
Apéritif
Potage
Roulé de filet de sol, sauce crevettes grises
Magret de canard, sauce champignons
Tartelette aux pommes et glace vanille
Café
Prix : 24 €

L'après-midi sera agrémenté d'un musicien

Inscriptions chez :
Marie-Louise LAMKIN (061/41.42.91)
Jeanne BONTEMPS (061/41.21.10)
Léa REDING-PIERRARD (061/41.46.21)

9.2 Saint-Nicolas passera dans les chaumières de St-Médard et Gribomont le 30/11 et 1/12 afin de prendre les commandes des enfants de – de 12 ans (Org. Animation Village).

9.3 15 Décembre 2007 : Assemblé générale de la « Mouche H » à la salle du Vivy et repas à 19 h 00.

Invitation cordiale à toutes et à tous

Samedi 15 décembre 2007

2ème Marché de Noël

À « La Bonne Espérance »
À Herbeumont.

Venez admirer dès 14h les objets réalisés
par les pensionnaires :

☆ Décorations estivales
☆ Idées cadeaux
☆ Plaisirs de la bouche
☆ Art floral
☆ Cartes de vœux
☆ Objets en bois décorés
☆ Et bien d'autres choses encore...

Toute l'après-midi petite restauration sur place.

Ambiance de fête sur les plus beaux airs de Noël.

Rencontre entre acteurs de la rivière

Présentation des nouvelles études et techniques en matière de gestion physique des cours d'eau

Le VENDREDI 23 NOVEMBRE 2007
À Libramont
(Caféteria du football de Libramont,
Avenue de Houffalize à Libramont-Chevigny (tout près de la clinique))
De 9h à 13h (Accueil dés 8h30', sandwich prévu)

Balsamine de l'Himalaya, Renouée du Japon, … connaissez-vous les moyens de lutte contre ces plantes dites « invasives » ? Comment concilier les aspects écologiques, économiques et récréatifs pour la gestion physique des cours d'eau ? Où en est-on avec la maladie de l'aulne ? Que fait la Région wallonne en matière de lutte contre les rats ? Comment résoudre la problématique de la libre circulation du poisson ? Qui gère nos cours d'eau ? Et quelles techniques sont utilisées actuellement en matière de restauration des milieux aquatiques ? …

Tant de sujets étudiés, tant de conventions mises en œuvre, et tant de gestes quotidiens qui, parfois, aggravent une situation. Quel fut notre étonnement de voir faucher par exemple la Renouée du Japon, par certains services qui, croyant bien faire, l'aident ainsi à proliférer.
Cette rencontre est organisée dans l'objectif principal d'informer tous les acteurs et/ou usagers de la rivière aux multiples études et techniques de gestion physique de nos cours d'eau.
Vous êtes pêcheurs, riverains, responsable politique communal, garde forestier, responsable du service travaux d'une commune, membre d'une association, ou vous êtes gestionnaire et vous voulez témoigner de votre expérience, cette rencontre vous concerne !

Un certificat de participation vous sera remis à l'occasion de cette journée.